

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la réunion du Comité permanent
des parlementaires de la région de l'Arctique**

Association parlementaire Canada-Europe

**Helsinki, Finlande
du 19 au 21 novembre 2014**

Rapport

INTRODUCTION

Une délégation canadienne formée de deux députés, MM. Larry Miller et Dennis Bevington, a assisté à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique (le Comité permanent) tenue à Helsinki, en Finlande, du 19 au 21 novembre 2014. La délégation était accompagnée de M. Thai Nguyen, du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, qui faisait office de conseiller de la délégation.

La Conférence des parlementaires de la région de l'Arctique (CPRA) est un organe parlementaire composé des délégations des parlements nationaux des pays arctiques (Canada, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Russie, Suède, États-Unis) et du Parlement européen. La CPRA comprend aussi des participants permanents représentant les peuples autochtones ainsi que des observateurs. La CPRA se réunit tous les deux ans. La 10^e CPRA a été tenue à Akureyri, en Islande, du 5 au 7 septembre 2012¹. La 11^e CPRA a eu lieu à Whitehorse, au Yukon, du 9 au 11 septembre 2014².

À la fin de chaque conférence, les participants adoptent une déclaration renfermant des recommandations au Conseil de l'Arctique (CA) et aux gouvernements des huit États arctiques et à la Commission européenne. Entre les conférences, la coopération parlementaire dans l'Arctique est facilitée par le Comité permanent, qui a été établi en 1994. Le Comité permanent surveille la façon dont les gouvernements mettent en œuvre la déclaration de la Conférence et prend des initiatives visant à assurer la coopération dans l'Arctique. La CPRA et le Comité permanent font office de tribune parlementaire pour les questions intéressant le travail du CA. Le Comité permanent participe également au travail du CA à titre d'observateur³.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION⁴

A. STRATÉGIE DE LA FINLANDE EN CE QUI CONCERNE L'ARCTIQUE

Le 20 novembre 2014, M. Erkki Tuomioja, ministre des Affaires étrangères de la Finlande, a présenté la Stratégie de la Finlande en ce qui concerne l'Arctique⁵ et a souligné que la Finlande assurera la présidence du CA en 2017 pour deux ans, prenant le relais des États-Unis qui avaient assumé la présidence de 2015 à 2017. Il a déclaré que la Finlande était favorable à l'ajout d'observateurs au CA, notamment la Chine et Singapour. La Finlande estime que le CA constitue LA tribune de coopération internationale en ce qui

¹ On peut consulter le rapport de la conférence d'Akureyri à <http://www.arcticparl.org/files/conference-report%2C-akureyri.pdf>

² On trouvera le rapport de la conférence de Whitehorse à <http://www.arcticparl.org/files/cparconference2014-e.pdf>

³ Conférence des parlementaires de la région de l'Arctique, <http://www.arcticparl.org/>

⁴ On trouvera le compte rendu provisoire de la réunion à l'annexe 1. Le texte du présent rapport est centré sur des sujets non couverts en entier dans le procès-verbal et sert de complément de ce dernier axé sur le Canada.

⁵ Cabinet du premier ministre de la Finlande, [Stratégie de la Finlande en ce qui concerne la région de l'Arctique en 2013](#).

concerne les questions liées à l'Arctique et que les observateurs peuvent offrir leur expertise pour éclairer les discussions et les études scientifiques. Le ministre a déclaré que l'Union européenne (UE) est un acteur incontournable de la coopération relative à l'Arctique et qu'il trouve encourageante la conclusion récente d'un accord entre le Canada et l'UE relativement à l'interdiction faite par l'UE de l'importation de produits du phoque⁶, qui, selon lui, faciliterait l'admission de l'UE au CA à titre d'observateur.

La Stratégie de la Finlande en ce qui concerne l'Arctique est centrée sur l'expertise du pays dans les questions liées à l'Arctique et les façons dont la Finlande peut contribuer à la coopération et au développement dans l'Arctique. La stratégie porte sur l'éducation, la recherche, le développement de l'infrastructure, la sécurité environnementale et la coopération internationale. Le ministre a souligné que nombre de sujets, notamment le développement de l'infrastructure et le renforcement des capacités, abordés dans la Déclaration finale de la 11^e CPRA tenue à Whitehorse (« Déclaration de la Conférence de Whitehorse ⁷ »), ont également été inclus dans la stratégie de la Finlande.

Le ministre a déclaré que la Finlande, en sa qualité de futur président du CA, reconnaît le rôle important joué par les parlementaires dans la coopération relative à l'Arctique et collaborera avec les parlementaires et le Comité permanent pour faire avancer le travail du CA. Il a souligné le rôle du Comité permanent dans l'établissement du CA et signalé que la Finlande est favorable à l'accroissement de la capacité des organisations autochtones à participer au travail du CA, comme il est recommandé dans la Déclaration de la Conférence de Whitehorse. Le ministre a ajouté que le prochain 20^e anniversaire du CA constitue l'occasion d'évaluer les moyens à sa disposition pour améliorer sa capacité de relever les nouveaux défis. La Finlande soutient l'examen des nouveaux domaines où les États de l'Arctique pourraient conclure des ententes juridiques.

Le ministre a précisé que, du point de vue de la Finlande, les changements climatiques, qui ont notamment pour conséquence de faire fondre les glaces durant l'été, constituent la principale cause de l'accroissement des activités de transport maritime et d'exploitation des ressources naturelles dans l'Arctique. En ce qui concerne les transports maritimes, le ministre a fait ressortir l'exceptionnelle coopération entre les pays arctiques à l'Organisation maritime internationale pour la conception du Code polaire⁸ et a invité tous les pays à ratifier le code. L'exploration pétrolière et gazière présente des possibilités économiques, mais aussi des risques pour l'environnement et les populations côtières. Par conséquent, pour le ministre, il est essentiel que les pays arctiques atténuent les changements climatiques et s'y adaptent. Il a fait valoir que les constatations scientifiques des changements climatiques sont irréfutables et que les émissions de gaz à effet de serre sont en train d'amener les niveaux de température mondiaux à un point tournant.

Le ministre a déclaré que les politiques doivent tenir compte des conclusions scientifiques et que l'UE est en train de se fixer des objectifs communs d'émissions de gaz à effet de

⁶ Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, « [Le Canada recherche un accès accru aux marchés européens et des possibilités pour les chasseurs de phoque autochtones](#) », 10 octobre 2014.

⁷ Conférence des parlementaires de la région de l'Arctique, [Conference Statement](#), 10 septembre 2014.

⁸ Organisation maritime internationale, « [Development of an international code of safety for ships operating in polar waters \(Polar Code\)](#) », *Shipping in polar waters*.

serre. Il a déclaré aussi que l'accord récemment conclu par les États-Unis et la Chine⁹ sur ce sujet représente un important progrès et que tous les pays doivent s'entendre sur un accord exécutoire sur les émissions de gaz à effet de serre à Paris en 2015.

Le ministre a félicité le Canada des efforts qu'il a déployés dans l'établissement du Conseil économique de l'Arctique (CEA)¹⁰ et signale que la Finlande souscrit tout à fait à sa création. À son avis, l'établissement du CEA durant une période de tensions géopolitiques en Ukraine témoigne de la volonté des pays de l'Arctique de garder cette région libre des conflits qui font rage ailleurs dans le monde.

Un délégué canadien a souligné une recommandation faite dans la Déclaration de la Conférence de Whitehorse « de tenir un sommet de l'Arctique à l'occasion du 20^e anniversaire du Conseil de l'Arctique en 2016, auquel seraient conviés les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Conseil de l'Arctique ainsi que les chefs des participants permanents », et a demandé au ministre si la Finlande soutiendrait l'organisation d'un tel sommet. Le ministre a répondu que la Finlande soutient la tenue d'un sommet de l'Arctique et souligné que les acteurs de l'Arctique devraient travailler à la préparation d'initiatives et de propositions qui pourraient servir de base à l'organisation du sommet.

Un autre délégué canadien a demandé au ministre de parler d'initiatives particulières qui accroîtraient la possibilité de l'organisation d'un sommet de l'Arctique. Le ministre a répondu que la Finlande est ouverte à divers genres de propositions et qu'elle déploierait beaucoup d'efforts pour veiller à ce qu'un tel sommet ait lieu.

Un délégué canadien a interrogé le ministre au sujet de son point de vue sur les priorités des États-Unis¹¹ pour sa présidence de 2015-2017 et de la façon dont ces priorités recourent les plans de la Finlande. Le ministre s'est dit d'avis qu'il y a eu de larges consultations entre les pays arctiques au sujet des priorités pour la prochaine présidence et que les priorités des États-Unis concordent certainement avec la stratégie arctique de la Finlande.

B. COOPÉRATION CULTURELLE DANS LA RÉGION DE LA MER DE BARENTS ET POLITIQUE RELATIVE À LA DIMENSION NORDIQUE

Dans la Déclaration de la Conférence de Whitehorse, la CPRA a demandé au Comité permanent d'explorer et de renforcer les possibilités de coopération accrue dans le domaine de la culture des différentes parties de la région de l'Arctique et, partant, de doter les intéressés des capacités voulues pour relever les défis écologiques, économiques, culturels et sociaux afin d'assurer le développement durable de la région de l'Arctique.

Pour faire suite à cette demande, le Comité permanent a invité M^{me} Maija Lummepero, la ministre de l'Éducation et de la Culture de la Finlande, de faire un exposé sur les initiatives de coopération culturelle du Conseil euroarctique de la région de la mer de Barents¹² et le

⁹ La Maison Blanche, « [U.S.-China Joint Announcement on Climate Change and Clean Energy Cooperation](#) », *Office of the Press Secretary*, 11 novembre 2014.

¹⁰ Conseil de l'Arctique, « [Conseil économique de l'Arctique](#) ».

¹¹ United States Arctic Research Commission, « [Arctic Council Presentations](#) ».

¹² Conseil euro-arctique de la région de la mer de Barents, « [The Joint Working Group on Culture \(JWGC\)](#). »

Partenariat sur la culture de la dimension nordique¹³. Selon M^{me} Lummepero, les organisations régionales sont mieux placées pour mener les initiatives de coopération culturelle et pareille coopération dans le nord de l'Europe fait partie intégrante de la stratégie de coopération culturelle globale européenne.

Un délégué canadien a dit que la Déclaration de la Conférence de Whitehorse souligne le rôle de la coopération culturelle dans l'accroissement de la capacité des communautés dans le contexte des changements environnementaux et socioéconomiques. Il a ajouté que le Canada est l'un des codirigeants du CA chargés du projet de bourse d'adaptation arctique. Ce projet vise à développer un portail d'information en ligne facilitant l'accès aux données, aux connaissances et aux outils de soutien des décisions dont ont besoin les pouvoirs publics, l'industrie, les peuples autochtones de l'Arctique et les autres habitants pour gérer les risques liés aux changements climatiques. Le délégué canadien a également demandé à M^{me} Lummepero si le mécanisme d'échange par le truchement de l'Université de l'Arctique¹⁴ pourrait aussi être considéré comme un outil de coopération culturelle.

M^{me} Lummepero a convenu que l'Université de l'Arctique, en sa qualité de réseau universitaire, constituait un outil idéal pour stimuler la mobilité des personnes et les échanges culturels.

C. UTILISATION DE LA BIOÉNERGIE EN FINLANDE

L'utilisation et le coût de l'énergie constituent depuis longtemps une préoccupation pour le Comité permanent. La région de l'Arctique regorge de ressources énergétiques, mais le coût de l'énergie représente un sérieux obstacle au développement durable de nombre de communautés hors réseau. La Déclaration de la Conférence de Whitehorse renferme des recommandations soutenant le développement de sources d'énergie renouvelable convenant à l'Arctique.

M. Timo Ritoumni, du ministère de l'Emploi et de l'Économie de la Finlande, a informé le Comité permanent au sujet de la politique nationale relative à la bioénergie et de l'utilisation de celle-ci¹⁵. Il a souligné que 35 % de l'énergie utilisée en Finlande provient de sources renouvelables et que la cible du pays pour 2020 est 38 %. La moitié des ressources d'énergie renouvelable de la Finlande vient de l'exploitation de produits ligneux.

Un délégué canadien a interrogé M. Ritoumni au sujet de la propriété des forêts de la Finlande. M. Ritoumni a répondu que quelque 60 % des forêts du pays se trouvent sur des terres privées, et 25%, sur des terres publiques. La Finlande importe également des copeaux de bois de Russie pour produire de la bioénergie.

¹³ Northern Dimension Partnership on Culture, "[About Us](#)."

¹⁴ Université de l'Arctique, "[About UArctic](#)."

¹⁵ Timo Weckroth, [Country policy assessment report on bioenergy – Finland](#), novembre 2011.

D. CONSEIL ÉCONOMIQUE DE L'ARCTIQUE

L'établissement du CEA a été une importante priorité pour la présidence canadienne du CA. La réunion inaugurale du CEA a eu lieu en septembre 2014 à Iqaluit, au Nunavut. Le Comité exécutif du CEA est présidé par M. Tom Paddon (président et chef de l'exploitation de Baffinland Iron Mines) du Canada.

M. Rene Soderman, du ministère des Affaires étrangères de la Finlande, a dit au Comité permanent que le CEA est indépendant du CA et qu'il est dirigé par des entreprises pour des entreprises. Le CEA collaborera avec le CA et servira de tribune d'échange des pratiques exemplaires et des meilleures solutions technologiques.

E. CENTRE D'INFORMATION SUR L'ARCTIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le Centre d'information sur l'Arctique de l'UE¹⁶ est un réseau d'institutions de recherche sur l'Arctique de divers pays de l'UE et de la région économique européenne. La Finlande s'est employée pendant plusieurs années à faire établir son centre de coordination à Rovaniemi, dans le nord du pays. Il importe de souligner que la Déclaration de la Conférence de Whitehorse soutient la création du Centre comme un des outils servant à la recherche, à la sensibilisation et à la collaboration en ce qui concerne l'Arctique.

M^{me} Paula Kankaanpaa, directrice du Centre à Rovaniemi, a informé le Comité permanent au sujet du statut du Centre et de son travail. Le Centre évalue actuellement l'impact des politiques de l'UE dans l'Arctique ainsi que l'impact des changements dans l'Arctique européen pour le reste de l'Europe en ce qui a trait aux transports, aux pêches, à l'exploitation gazière et pétrolière, aux mines, aux pressions exercées par l'utilisation du sol et aux questions socioculturelles.

F. ÉVALUATION DE LA 11E CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE TENUE À WHITEHORSE, AU YUKON, DU 9 AU 11 SEPTEMBRE 2014

Le rapport de la Conférence de Whitehorse, produit par le Parlement du Canada, a été présenté aux délégués durant la réunion du Comité permanent. Les délégués ont remercié le Parlement canadien d'avoir organisé la Conférence de manière efficace. Le secrétaire général a également fait rapport de la Conférence de Whitehorse. Dans son rapport, il a félicité le Canada d'avoir dressé un programme « fournissant de nombreuses possibilités de conversations et de réseautage officieux ». Il a fait remarquer qu'il y avait eu un bon équilibre entre les présentateurs masculins et féminins.

Un délégué canadien a dit que c'était un honneur pour le Canada d'être l'hôte de la 11^e Conférence. Il a remercié les délégués de leur soutien de la position canadienne relativement à l'interdiction de l'importation de produits du phoque, qui s'est reflété dans la Déclaration de la Conférence de Whitehorse.

G. ÉTAT DES TRAVAUX DU COMITÉ PERMANENT

Un délégué canadien a parlé au Comité permanent de l'établissement de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique (SRCEA) à Cambridge Bay, au Nunavut.

¹⁶ Centre de l'Arctique, « [EU European Arctic Information Centre \(EUAIC\) initiative](#) ».

La SRCEA, une composante importante de la stratégie nordique du Canada dont l'ouverture est prévue pour juillet 2017, a également été mentionnée dans la Déclaration de la Conférence de Whitehorse comme outil vital de la recherche sur l'Arctique.

M. Dennis Bevington, vice-président du Comité permanent, a informé le Comité permanent au sujet de la présentation qu'il a faite sur la Déclaration de la Conférence de Whitehorse à la réunion des cadres supérieurs chargés de l'Arctique du CA à Yellowknife en octobre 2014. Il a signalé que les parlementaires devraient se tenir au courant des activités exercées par le CA. M. Bevington a dit que la CPRA peut être plus visionnaire que le CA puisqu'elle n'est pas liée aux priorités des gouvernements. La CPRA constitue le moyen idéal pour défendre les intérêts et les préoccupations des parlementaires au CA.

M. Eirik Sivertsen, président du Comité permanent, s'est dit d'accord avec M. Bevington quant au potentiel de la CPRA et a déclaré qu'il revient maintenant aux parlementaires de donner suite aux recommandations de la Déclaration de la Conférence de Whitehorse au sein de leurs gouvernement et parlement respectifs. Il a fait savoir au Comité permanent que le groupe de l'Arctique du Parlement européen est en cours de formation après les élections européennes de mai 2014.

H. COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ DANS L'ARCTIQUE

Les sujets discutés au colloque, tenu l'après-midi du 20 novembre 2014, ont été la coopération de la Garde côtière, l'établissement de capacités militaires et les nouvelles technologies de surveillance. M. Marcus Rantala, secrétaire d'État au ministère de la Défense de la Finlande, a déclaré que les changements économiques et les défis environnementaux font partie des préoccupations relatives à la sécurité. Il a fait valoir que les défis liés à la sécurité doivent être relevés ensemble, car aucun pays ne peut y parvenir à lui seul. M. Rantala a signalé qu'une meilleure sensibilisation à la situation revêt une importance capitale pour l'état de préparation et la coopération interagences.

Selon M. Andreas Osthagen de l'Institut norvégien des études sur la défense, la sécurité militaire n'est pas encore une question pressante dans l'Arctique. Il a souligné que les questions environnementales (la pollution, l'application des lois et la surveillance des pêches) et la sécurité humaine sont actuellement plus préoccupantes.

M. Age Refsdal Moe du Conseil norvégien de la technologie, a fait un exposé sur le potentiel des systèmes d'aéronef sans pilote (UAS) dans l'Arctique. Il a dit au Comité permanent que les UAS sont une option à faible coût pour les opérations de recherche et de sauvetage, l'état de préparation aux déversements pétroliers, le soutien de la navigation visuelle en temps réel et la surveillance des glaces à la dérive. Les obstacles actuels à leur utilisation dans l'Arctique sont les règles concernant l'utilisation de l'espace aérien et la faible disponibilité des bandes passantes nécessaires à la transmission de données. Un délégué canadien a signalé que, à l'avenir, le recours aux UAS pourrait être considéré, pour le transport de marchandises dans des secteurs éloignés de l'Arctique, comme une option plus économique que le transport par avion actuellement utilisé.

M^{me} Henna Haapala, la ministre de l'Environnement de la Finlande, a donné son avis sur l'établissement de communautés résilientes dans l'Arctique. Elle a parlé d'un article paru dans *The Economist* faisant valoir que les coûts de la fonte des glaces de l'Arctique pourraient être supérieurs aux avantages tirés de l'exploitation des ressources naturelles

nouvellement accessibles. Selon M^{me} Haapala, le report des mesures de lutte contre les changements climatiques réduira les options menant à une gestion efficace des changements climatiques.

Un délégué canadien a souligné que les effets des changements climatiques pourraient être plus graves dans le Sud (pensons à la récente tempête de neige à Buffalo et à la super tempête Sandy). Il s'est dit d'avis que les communautés de l'Arctique pourraient être mieux outillées pour faire face aux changements climatiques, compte tenu de leur plus petite taille. Il a ajouté que nombre de communautés de l'Arctique étaient riches en ressources d'énergie renouvelable, ce qui constitue un important avantage quand on évalue la résilience. Il a ensuite interrogé M^{me} Haapala au sujet des façons de mobiliser les forces des communautés de l'Arctique pour accroître leur résilience. M^{me} Haapala a souligné que les connaissances traditionnelles constituaient une ressource vitale pour l'adaptation au changement.

I. VISITE À ARCTIA SHIPPING LTD.

Le 21 novembre 2014, des délégués ont visité le siège de la société Arctia Shipping Ltd. et son brise-glace Urho. Arctia Shipping Ltd. est une société d'État finlandaise responsable de l'exploitation d'une flotte de brise-glace. La société fournit des services de brise-glace à l'Agence de transport de Finlande ainsi qu'à des entreprises privées exploitant des gisements pétroliers et gaziers extracôtiers dans les eaux de l'Arctique¹⁷. Soulignons que le président et chef de l'exploitation de la société, Tero Vauraste, est vice-président du CEA¹⁸.

M. Markku Tuhkanen, directeur des Communications, a fait savoir aux délégués que 60 % des brise-glace du monde étaient construits en Finlande¹⁹. Il a précisé que l'un des brise-glace d'Arctia est le seul brise-glace dans le monde entier capable de récupérer du pétrole. M. Tuhkanen a signalé que le trafic passant par la route maritime du Nord devrait diminuer de moitié en raison des sanctions économiques frappant la Russie.

Un délégué canadien a posé des questions au sujet de la construction de brise-glace en Chine. M. Tuhkanen a répondu que la Chine a été très active dernièrement et qu'elle construisait un nouveau brise-glace. Il a dit que la Finlande avait récemment accueilli une délégation chinoise de 100 personnes comprenant le vice-premier ministre chinois. La délégation chinoise a discuté des possibilités de coopération en matière de technologie maritime avec la Finlande, notamment du partage de technologies de brise-glace.

Un autre délégué canadien a interrogé M. Tuhkanen au sujet de la puissance du moteur du nouveau brise-glace à deux carburants de la Finlande. Ce brise-glace utilisera à la fois du gaz naturel liquéfié (GNL) et du carburant diesel, et devrait être mis en service en 2016²⁰. Selon M. Tuhkanen, le brise-glace à deux carburants réduira de façon marquée les émissions de gaz à effet de serre et les coûts du carburant tout en ayant la même puissance motrice qu'un brise-glace mu uniquement au carburant diesel. Toutefois, la

¹⁷ Arctia Shipping Ltd., « [Unique technology - extensive experience and uncompromising expertise](#) ».

¹⁸ Arctia Shipping Ltd. « [Vauraste appointed AEC Vice Chairman](#) », 3 septembre 2014.

¹⁹ Université de Turku, « [Finland Has an Advantage in Arctic Maritime Technology](#) », 4 août 2014.

²⁰ Wärtsilä, « [World's first LNG fuelled icebreaker to be powered by Wärtsilä dual-fuel engines](#) », 10 juin 2014.

capacité de faire un arrêt complet en quelques secondes avec un moteur fonctionnant au GNL constitue toujours un problème. Le brise-glace à deux carburants devra donc passer en mode diesel en pareille situation.

J. FUTURES RÉUNIONS DU COMITÉ PERMANENT

La prochaine réunion du Comité permanent est prévue pour les 10-11 mars 2015 à Washington. D'autres réunions en 2015 sont prévues en mai ou en juin à Reykjavik, en Islande, et au début de l'automne, à Bruxelles, en Belgique.

Respectueusement soumis,

M. David Tilson, député
Président
Association parlementaire Canada-Europe

ANNEXE 1

CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE
LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE
RÉUNION D'HELSINKI

20 novembre 2014

Lieu : Annexe du Parlement, Auditorium, Arkadiankatu 3

Procès-verbal

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Décision :

Le Comité adopte l'ordre du jour et les points de l'ordre du jour proposé.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE WHITEHORSE TENUE LES 9 ET 10 SEPTEMBRE 2014

Décision :

Le Comité approuve le procès-verbal de la réunion de Whitehorse tenue les 9 et 10 septembre 2014.

3. LA STRATÉGIE DE LA FINLANDE EN CE QUI CONCERNE L'ARCTIQUE

M. Erkki Tuomioja, le ministre des Affaires étrangères de la Finlande, souligne l'intérêt croissant pour l'Arctique partout dans le monde. Le Conseil de l'Arctique a fait place à de nouveaux observateurs à la réunion ministérielle de 2013, ce qui est une importante décision pour que le Conseil de l'Arctique reste la principale tribune pour la coopération dans l'Arctique.

Les changements climatiques constituent le plus important facteur expliquant l'attention accrue que suscite l'Arctique. Le contexte est très inquiétant, mais il ouvre aussi d'autres perspectives. Avec la fonte de la calotte polaire, on approche d'un point tournant dans l'Arctique. Il semble désormais urgent de trouver une solution aux changements climatiques. Les nouveaux objectifs de l'UE pour les changements climatiques, l'accord entre la Chine et les États-Unis et les négociations internationales au GIEC sont des progrès, mais ils ne suffisent pas. Les changements climatiques dans l'Arctique devraient être soulignés à la Conférence des parties (COP 21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris en 2015.

Les perspectives économiques sont un autre facteur important. On s'attend à ce que 200 milliards d'euros soient investis dans la région d'ici dix ans. En ce qui concerne les activités économiques, il importe de prévenir les accidents et la pollution.

Le Conseil de l'Arctique aura 20 ans en 2016. À cet égard, nous devrions analyser le Conseil de l'Arctique et ses besoins futurs. La coopération au Conseil de l'Arctique a été très fructueuse. L'Arctique est libre de conflits et nous devrions faire en sorte qu'il le reste. Malgré les tensions internationales croissantes causées par la situation en Ukraine, tous ont clairement intérêt au maintien de la coopération circumpolaire.

L'UE fait beaucoup de recherche sur l'Arctique et dispose de ressources non négligeables pour s'attaquer aux défis de la région. Quant au statut d'observateur de l'UE au Conseil de l'Arctique, il devrait y avoir une solution à la réunion ministérielle d'avril 2015. Toutefois, la Russie a exprimé des réserves quant à l'opportunité d'accorder le statut d'observateur à l'UE.

Le Conseil économique de l'Arctique a été fondé en septembre 2014. C'est un forum pour entreprises par des entreprises, indépendant et un partenaire pour le dialogue au Conseil de l'Arctique.

Enfin, le ministre Toumioja fait des observations sur la déclaration de la conférence de Whitehorse. Il souligne les nombreuses bonnes propositions et l'importance de la participation des peuples autochtones à titre de participants permanents au Conseil de l'Arctique. Les préparatifs de la présidence finlandaise du Conseil de l'Arctique en 2017 – 2019 ont commencé.

Au sujet des questions provenant du Comité, le ministre souligne qu'un possible sommet de l'Arctique en 2016 doit être bien préparé et utile là où la situation internationale doit être prise en compte. Quant aux événements spéciaux en 2016, M. Tuomioja laisse la porte ouverte aux propositions, mais de nouveaux accords sur l'Arctique en plus du sommet sur l'Arctique sont des possibilités.

Les membres du Comité conviennent de maintenir l'Arctique comme secteur de coopération. Quant au sujet du renforcement du Conseil de l'Arctique, le ministre voudrait voir une base plus solide pour le Conseil de l'Arctique.

Enfin, M. Tuomioja est favorable au programme proposé pour la présidence américaine du Conseil de l'Arctique.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

4. COOPÉRATION DANS LA RÉGION DE LA MER DE BARENTS ET POLITIQUE DE LA DIMENSION NORDIQUE

M^{me} Maija Lummepero, conseillère pour les Affaires culturelles, ministre de l'Éducation et de la Culture, informe le Comité au sujet de la coopération culturelle au sein du Conseil euroarctique de la mer de Barents (CEANB) et du Partenariat culturel de la Dimension septentrionale (PCDS).

La Finlande est l'actuel président du CEANB.

La coopération culturelle dans la région de la mer de Barents existe de longue date. En 1993, les ministres de la Culture se sont réunis à Kirkenes, en Norvège, pour rendre officielle la coopération entre la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie dans la région de la mer de Barents. En plus de la coopération au niveau national, il y a la coopération régionale entre les régions plus septentrionales de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et de la Russie. La coopération régionale fait rapport au niveau national.

On s'est entendu sur une stratégie pour la coopération culturelle dans la région de la mer de Barents de 2014 à 2018.

En 2015 s'amorcera le nouveau programme « incubateur d'initiatives culturelles de Barents ». La coopération dans la région de Barents a été fructueuse, donnant lieu à des projets dans de nombreux domaines, notamment des théâtres, des bibliothèques, les peuples autochtones, les langues, notamment. Les mots clés étaient cohérence, continuation et continuité.

Le PCDS a commencé en 2010 et est centré sur les industries créatives.

Il y a des liens étroits avec les programmes du PCDS et de l'UE. Le PCDS a créé des lieux de réunion et des forums et réalisé des études sur une possible coopération.

Au sujet d'une question du Comité, M^{me} Lummepero souligne qu'il n'y a pas de groupe de travail spécial sur la coopération culturelle dans l'Arctique, mais qu'il y a de la coopération dans diverses parties de la région de l'Arctique, et aussi au niveau de la base quand des gens entrent en contact.

Au sujet du genre de projets qui se prêteraient à la coopération dans l'Arctique, elle souligne qu'il vaudrait mieux inviter les gens de la base à créer ensemble des projets qui leur semblent pertinents et importants. Les pays doivent soutenir les fondements de la coopération.

La coopération fondée sur les institutions est la prochaine étape avec de possibles groupes de travail régionaux et nationaux coopérant pour échanger des informations, planifier et discuter de priorités avec des gens travaillant dans le secteur. Le succès des projets est plus facile à mesurer avec des projets bilatéraux qu'avec des projets multilatéraux.

Les membres du comité soulignent que les cultures nordiques fortes renferment d'importantes connaissances sur la façon de survivre dans leur environnement. Il est important d'utiliser la culture et la coopération locales pour gérer les changements environnementaux et économiques dans l'Arctique. Les échanges d'étudiants sont importants pour partager des expériences et pour la coopération culturelle. Un portail d'adaptation est une autre façon de partager l'information d'un pays à l'autre.

M^{me} Lummepero souligne que le secteur de la création, les industries culturelles et créatives, devraient être vues ensemble et utiliser les synergies dans la région.

Décision :

Le Comité prend note de l'information et se penchera sur la question de la coopération culturelle dans toute la région de l'Arctique lors des prochaines réunions.

5. L'UTILISATION DE LA BIOÉNERGIE EN FINLANDE

Le directeur général adjoint Timo Ritonummi, Secteur de l'énergie, ministère de l'Emploi et de l'Économie, informe le Comité au sujet de cleantec et de l'utilisation de la bioénergie en Finlande.

En 2013, les combustibles ligneux constituaient la principale source d'énergie en Finlande. Trente-huit pour cent de la consommation d'énergie en Finlande en 2020 proviendra d'énergies renouvelables et 50 % de ces énergies viendront du secteur forestier durable.

En Finlande, le tiers de l'énergie vient de ressources renouvelables. Le marché énergétique de Finlande est ouvert. Le chauffage à distance représente la moitié du chauffage des locaux en Finlande.

En réponse à une question du Comité, on signale que les copeaux de bois proviennent à la fois des forêts publiques et des forêts privées. Tous les résidus de la production de l'industrie forestière sont transformés en copeaux de bois. Les propriétaires privés sont les plus grands propriétaires de forêts en Finlande. La Finlande importe aussi du bois de la Russie. Fortum est le principal acteur du côté industriel.

En ce qui concerne la coopération entre pays, M. Ritonummi souligne qu'il y a de la coopération avec l'UE.

Des représentants de la délégation finlandaise informent le Comité que la Finlande votera le mois prochain sur la question de savoir si une nouvelle centrale nucléaire sera construite ou non. La Finlande a également établi une feuille de route pour l'énergie en 2050. Cette feuille de route comprend les cibles de 2020 de l'UE, mais aussi les cibles de la Finlande, comme la décision d'Helsinki de recourir au charbon, d'utiliser plus de bois et plus d'énergie renouvelable.

L'exportation de cleantech de Finlande sera aussi accrue.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

6. CONSEIL ÉCONOMIQUE DE L'ARCTIQUE

M. René Söderman, conseiller, Secteur de l'Europe, ministre des Affaires étrangères de Finlande, informe le Comité au sujet de l'établissement et de la structure du Conseil économique de l'Arctique.

Le Conseil économique de l'Arctique a été établi en septembre 2014 à titre d'organisme indépendant. Cet établissement a été facilité par la présidence canadienne du Conseil de l'Arctique, lequel constitue maintenant une tribune d'affaires circumpolaire. L'idée principale consiste à contribuer au développement d'économies arctiques durables par le partage de pratiques et de solutions technologiques exemplaires et le travail avec des normes, etc. Le Conseil économique de l'Arctique coopérera étroitement avec le Conseil de l'Arctique et sera la voix des entreprises de l'Arctique.

Seront établis des groupes de travail pour les secteurs industriels suivants : infrastructure, énergie, mines, tourisme, pêche, ressources humaines et création de capacités.

Le CEA centrera son action sur les connaissances locales et traditionnelles et sur les petites entreprises. Il comprend 42 représentants industriels désignés par les huit États de l'Arctique et les six participants permanents.

Le président vient du Canada, et les vice-présidents, de la Finlande et des États-Unis.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

7. CENTRE D'INFORMATION UE-ARCTIQUE

La professeure Paula Kankaanpää présente le Centre d'information UE-Europe et une évaluation stratégique dans le cadre du rapport. L'information et la connaissance constituent les facteurs les plus importants pour la mise en œuvre des politiques de développement durable.

Le CIUEA compte 19 partenaires en Europe et fournira l'accès à l'information, des services d'échange et de collecte et de diffusion aux acteurs pertinents.

L'Évaluation des effets environnementaux stratégiques sur le développement de l'Arctique a été un test élémentaire pour le Centre d'information UE-Arctique.

L'évaluation a été réalisée de décembre 2012 à septembre 2014 au coût de 1 million d'euros.

La Commission devrait émettre une communication sur l'Arctique en 2015. Une décision finale devrait alors être prise sur l'établissement du centre.

En réponse à une question du Comité, la professeure Kankaanpää souligne que l'UE dépense déjà de fortes sommes pour la recherche dans l'Arctique et que le Centre d'information de l'Arctique peut fonctionner avec peu d'argent – 3-4 millions d'euros par an. Tout dépend du niveau d'ambition.

Il y a un dilemme entre l'objectif d'être intersectoriel et le besoin d'obtenir des fonds de la Commission européenne, mais l'obtention de fonds de la direction environnementale est la possibilité la plus réaliste.

Décision :

Le Comité prend note de l'information

8. ÉVALUATION DE LA 11^E CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE TENUE À WHITEHORSE DU 9 AU 11 SEPTEMBRE 2014

Les participants prennent note du rapport du secrétaire général. La conférence de Whitehorse a été très bien organisée et les réactions à la déclaration de la conférence qui a été adoptée ont été favorables.

La présidence a souligné l'importance que les conférenciers soient de milieux variés.

On trouvera le rapport de la Conférence de Whitehorse produit par le Parlement canadien dans Internet.

Décision :

Le Comité prend note du rapport et de l'évaluation.

9. ÉTAT DES TRAVAUX DU CPPRA

Le Canada fait état de l'établissement de la Station de recherche de l'Extrême-Arctique à Churchill. La construction a commencé et la station ouvrira ses portes le 1^{er} juillet 2017.

Le vice-président du CPPRA, M. Bevington, fait rapport de la réunion des HRA tenue à Yellowknife en octobre. Le Conseil de l'Arctique participe à un large éventail d'activités, notamment le carbone noir, qui est tout aussi important pour d'autres parties du monde et le travail du GIEC. La présentation du programme de la présidence américaine de 2015 à 2017 a été intéressante, l'accent étant mis sur les changements climatiques, les énergies renouvelables et le développement économique. La présentation, faite par M. Bevington à la réunion des HRA sur les principaux résultats de la CPRA de Whitehorse, a été bien accueillie et considérée comme plus visionnaire que le travail ordinaire du Conseil de l'Arctique.

La Norvège et le président du Comité parlent de la lettre que le président a envoyée aux différents ministres des Affaires étrangères avec la Déclaration de la Conférence de Whitehorse. Le président a également assisté à des réunions au Parlement européen et au Cercle Arctique en Islande. Le gouvernement norvégien a récemment présenté une nouvelle stratégie pour le Grand Nord.

La Finlande signale avoir transmis la Déclaration de la Conférence de Whitehorse au gouvernement finlandais. La délégation s'est également réunie avec les représentants gouvernementaux avant la réunion des HRA à Yellowknife.

La Suède donne de l'information sur le nouveau gouvernement élu aux élections de septembre 2014. Les changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci constituent des questions importantes pour le nouveau gouvernement.

Le Conseil parlementaire lapon donne de l'information sur le prochain établissement du secrétariat lapon à Bruxelles. Le CPL demandera à être membre du Conseil nordique et du Conseil de l'Arctique. Les représentants lapons font aussi rapport de tensions concernant l'utilisation du sol traditionnellement utilisé par les Lapons et où commenceront de nouvelles activités sans consultations préalables avec la communauté lapone.

Le Conseil nordique fait rapport de la dernière session tenue à Stockholm en octobre 2014 où l'Arctique a été un des articles à l'ordre du jour. Un nouveau programme lié à l'Arctique pour 2015 - 2017 a été approuvé avec un budget annuel de 8 millions de couronnes danoises.

Le Conseil du Nord-Ouest fait rapport de la dernière réunion annuelle tenue en septembre et où il a été décidé que les pays du Nord-Ouest concevraient une stratégie commune pour l'Arctique. La conférence thématique du Nord-Ouest aura lieu à Asiaat à la fin-janvier 2015 et elle portera sur l'Arctique et les pays du Nord-Ouest.

Le Conseil du Nord-Ouest a été l'hôte d'une séance à la conférence du Cercle Arctique à Reykjavik.

La Russie traite du travail à faire pour mettre en œuvre la stratégie de la Russie pour l'Arctique. Le président Poutine a également nommé M. Shtyrov comme nouveau représentant spécial pour l'Arctique.

L'Islande souligne avec satisfaction que l'UE et le Canada ont trouvé une solution au conflit relatif aux produits du phoque. L'Assemblée du Cercle Arctique a été récemment tenue à Reykjavik où elle a accueilli 1 400 participants de 34 pays, et a été précédée d'une conférence sur l'égalité des sexes.

Décision :

Le Comité prend note de l'information.

10. PROCHAINES RÉUNIONS DU CPPRA

La prochaine réunion du CPPRA aura lieu à Washington les 10 et 11 mars 2015. Les dates seront confirmées au début de janvier.

Décision :

Le Comité remercie la délégation américaine de son invitation à Washington les 10 et 11 mars 2015.

11. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas d'autres questions.

CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE
LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE

RÉUNION DU CPPRA À HELSINKI

20 novembre 2014

Liste des participants

MEMBRES

Canada	M. Dennis Bevington, député M. Larry Miller, député M. Thai Nguyen, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement
Finlande	Mme Johanna Ojala-Niemelä, députée Mme Mirja Vehkaperä, députée M. Guy Lindström, directeur adjoint, Secteur international Mme Maarit Immonen, adjointe aux Affaires internationales
Islande	M. Jón Gunnarsson, député M ^{me} Vilborg Ása Guðjónsdóttir, conseillère
Norvège	M. Eirik Sivertsen, député
Russie	M. Fedot Tumusov, député M. Alexander Kurdyumov, député M ^{me} Irina Kuzmina, secrétaire
Suède	Mme Sara Karlsson, députée M ^{me} Eva Hjelm, conseillère

PARTICIPANTS PERMANENTS

Conseil parlementaire lapon	M. Håkan Jonsson, président Mme Kristina Nordling, administratrice
--------------------------------	---

OBSERVATEURS

Conseil nordique	M. Simo Rundgren, député, Finlande M. Torkil Sørensen, conseiller principal Mme Mari Herranen, conseillère en affaires internationales, Secrétaire de la délégation finlandaise au
------------------	--

Conseil nordique

Conseil du Nord-Ouest

Mme Inga Dora Markussen, secrétaire générale

SECRETARIAT

M. Bjørn Willy Robstad, secrétaire général

INVITÉS

M. Erkki TUOMIOJA, ministre des Affaires étrangères,
Finlande

Mme Maija LUMMEPURO, conseillère en affaires
culturelles, ministère de l'Éducation et de la Culture,
Finlande

M. Timo RITONUMMI, directeur général adjoint, Secteur
de l'énergie, ministère de l'Emploi et de l'Économie,
Finlande

M. René SÖDERMAN, conseiller, Secteur de l'Europe,
Section de l'Europe du Nord, ministère des Affaires
étrangères, Finlande

Mme Paula KANKAANPÄÄ, professeure, directrice,
Centre de l'Arctique, Université de Lapland, Finlande

M. Markku HEIKKILÄ, chef des Communications
scientifiques, Centre de l'Arctique, Université de Lapland,
Finlande

M. Lassi HEININEN, professeur, Université de Lapland,
Finlande

Amiral retr. Henrik KUDSK, Danemark

Mme Jennifer SPENCE, candidate au PhD, School of
Public Policy and Administration, Université Carleton,
Canada

INTERPRÈTES

M. Aleksei Repin

M^{me} Victoria Frantseva

CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE
LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION DE L'ARCTIQUE
Colloque sur la sécurité dans l'Arctique

20 novembre 2014

Liste des participants

MEMBRES

Canada	M. Larry Miller, député M. Dennis Bevington, député M. Thai Nguyen, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement
Danemark/Groenland	M. Johan Lund Olsen, député M. Peder Pedersen, chef de section
Parlement européen	
Finlande	M ^{me} Johanna Ojala-Niemelä, députée M. Guy Lindström, directeur adjoint, Secteur international M ^{me} Maarit Immonen, adjointe aux Affaires internationales
Islande	M. Jon Gunnarsson, député M ^{me} Vilborg Ása Guðjónsdóttir, conseillère
Norvège	M. Eirik Sivertsen, député M ^{me} Ingrid Heggø, députée M. Jan Henrik Fredriksen, député M ^{me} Margunn Ebbesen, députée
Russie	M. Aleksandr Kurdyumov, député M. Fedot Tumusov, député
M ^{me} Irina Kuzmina, secrétaire	
Suède	M ^{me} Sara Karlsson, députée M ^{me} Eva Hjelm, conseillère

PARTICIPANTS PERMANENTS

Conseil parlementaire lapon	M. Håkan Jonsson, président Mme Kristina Nordlig, administratrice Mme Kirsten Anne Guttorm, conseillère
--------------------------------	---

OBSERVATEURS

Conseil nordique

M. Simo Rundgren, député
M. Torkil Sørensen, conseiller principal
Mme Mari Herranen, conseillère en affaires
internationales, secrétaire de la délégation finlandaise au
Conseil nordique

Conseil du Nord-Ouest

M. Bill Justinussen, président, député
M^{me} Inga Dora Markussen, secrétaire générale

SECRETARIAT

M. Bjørn Willy Robstad, secrétaire général

INTERPRÈTES

M. Aleksei Repin
Mme Victoria Frantseva

INVITÉS

M. Marcus RANTALA, secrétaire d'État, ministre de la
Défense, Finlande
Amiral retr. Henrik KUDSK, Danemark
M. Andreas ØSTHAGEN, Institut norvégien d'études sur la
défense
M. Åge REFSDAL MOE, Conseil de technologie de
Norvège
Mme Henna HAAPALA, conseillère ministérielle, ministère
de l'Environnement, Finlande
Dr Teija TIILIKAINEN, directeur de l'Institut d'affaires
internationales de Finlande
M. Markku HEIKKILÄ, chef des Communications
scientifiques, Centre de l'Arctique, Université de Lapland,
Finlande
M. Aleksi HÄRKÖNEN, ambassadeur, Secteur de
l'Europe, Section de l'Europe du Nord, ministère des
Affaires étrangères, Finlande
Mme Paula KANKAANPÄÄ, professeure, directrice, Centre
de l'Arctique, Université de Lapland, Finlande
M. Heikki SAVOLA, conseiller juridique, greffier du Comité
de la défense, Parlement de la Finlande
M. René SÖDERMAN, conseiller, Secteur de l'Europe,
Section de l'Europe du Nord, ministère des Affaires
étrangères, Finlande

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe
ACTIVITÉ	Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique (le Comité permanent)
DESTINATION	Helsinki, Finlande
DATES	Du 19 au 21 novembre 2014
DÉLÉGATION	
SÉNAT	S/O
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Larry Miller, député M. Dennis Bevington, député
PERSONNEL	M. Thai Nguyen, conseiller
TRANSPORT	3 918, 31 \$
HÉBERGEMENT	1 145, 18 \$
HOSPITALITÉ	0, 00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	660, 15 \$
CADEAUX OFFICIELS	0, 00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0, 00 \$
TOTAL	5 723, 64 \$